' Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

## BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE » REUNION DU 26/03/2024

DECISION N° 20240326\_B\_048

<u>Étaient présents</u>: Frédéric GIRODET, Claude VIAL, Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY.

<u>Était excusée représentée</u> : Nathalie JOLIVET : Pouvoir à M. VIAL

Étaient excusés : Patrick Bruno MARCON, Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Cycle de l'Eau :

Objet : Validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès du Département de la Haute-Loire pour le projet de renaturation, restauration de la continuité écologique et mise en valeur du Sambalou à Saint Just Malmont

## Le Bureau,

N° 20240326\_B\_048

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention d'un montant de 86 836,15 € auprès du Département de la Haute-Loire pour le projet de renaturation, restauration de la continuité écologique et mise en valeur du Sambalou à Saint Just Malmont,
- Adopte le plan de financement prévisionnel ci-joint

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou Sous-Préfecture le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 26 mars 2024

Le Président

Frédéric GIRODET

## AR Prefecture

043-244301131-20240326-20240326\_B\_048-AU Reçu le 27/03/2024